



COUR SUPRÊME/RENTÉE JUDICIAIRE SOLENNELLE

Le chef de l'Etat envoie un signal fort



Le chef de l'Etat posant avec les magistrats de la Cour suprême

En activité depuis 1962, la plus haute juridiction du Congo a, pour la toute première fois, organisé sa rentrée judiciaire solennelle, le 15 janvier, à Brazzaville. L'audience placée sous

l'autorité du président de la République, chef de l'Etat, président du Conseil supérieur de la magistrature, s'est déroulée en présence des membres du corps judiciaire et des responsables des institutions sœurs de la République démocratique du Congo. A tour de rôle, le premier président de la Cour suprême, Henri Bouka, le bâtonnier de l'ordre des avocats du Congo, Claude Coelho, et le procureur général près la Cour suprême, Théophile Mbisi, ont évoqué les difficultés de parcours, et rappelé les devoirs et droits des juges et avocats appelés à exercer leurs missions au profit des citoyens et de l'intérêt général. Faute de quoi, ils s'exposent aux rigueurs de la loi. Pour sa part, le président de la République, Denis Sassou N'Gesso, déclarant « *proscrire sans réserve une justice hâtive et précipitée, souvent aux desseins inavoués* », a invité ce corps de métiers à prendre « *sa juste place dans la grande œuvre nationale de construction de l'Etat de droit* ».

Pages 4 et 16

CARBURANT

L'inquiétude monte autour de la hausse du prix de l'essence



Une file d'attente devant une station-service de la capitale/Adiac

La hausse envisagée du prix de l'essence à la pompe à compter du 15 janvier, de 775 à 1050 FCFA le litre suscite des inquiétudes aussi bien chez les automobilistes que les usagers des transports en commun. Bien que la nouvelle grille ne soit pas encore entrée en vigueur, les supputations sur l'augmentation de la course de taxi et du bus refont surface du fait de la pénurie du carburant constatée depuis quelques jours.

Page 3

CAN 2023

Les petits poucets font redouter les grands

Après les avertissements envoyés par la Guinée équatoriale et le Mozambique au Nigeria et à l'Egypte comptés parmi les favoris de la 34^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), le signal fort est venu dimanche des Tubaroës Azuis (les Requins bleus) du Cap-Vert qui ont fait mordre la poussière aux Black Star du Ghana. La compétition qui a entamé sa troisième journée le 15 janvier avec l'entrée en lice du Sénégal, du Cameroun et de l'Algérie n'est pas exempte de surprises au regard des ambitions affichées par chaque pays, notamment les petits poucets qui n'entendent pas jouer les faire valoir.

Pages 14-15

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Reprise des activités à l'Université Marien-Ngouabi



Une vue des étudiants dans l'amphithéâtre du 3 janvier 2024. Le collège note avec satisfaction les avancées significatives sur la totalité des problèmes posés », rapporte la déclaration de la levée de la grève.

Page 7

A la faveur de la levée de la grève de l'intersyndicale de l'Université Marien-Ngouabi, les cours et autres activités académiques ont effectivement repris le 15 janvier dans les écoles, instituts et facultés. « Le collège intersyndical félicite le gouvernement pour sa mobilisation dans la résolution des problèmes posés dans la déclara-

Éditorial
Déchets

Page 2

ÉDITORIAL

Déchets

Les habitants des arrondissements de Brazzaville se livrent à des pratiques inciviques consistant à déverser, sous des pluies battantes, des ordures ménagères sur la voie publique. Malheureusement, après l'intempérie, les débris encombrant le passage avec au final un spectacle ahurissant.

Le phénomène est fréquent surtout dans les zones riveraines des collecteurs naturels. C'est notamment le cas de la Tsiémé, à Ouenzé, le cinquième arrondissement, où le pont sur l'avenue éponyme devient impraticable à la moindre précipitation à cause de la présence des ordures.

A Djiri, au quartier Makabandilou, l'on observe une situation similaire. Emportés par le courant des eaux, les déchets échouent dans le collecteur naturel basé dans le périmètre de l'académie militaire Marien-Ngouabi.

Malgré la présence des bacs à ordures, de tels comportements se développent avec de multiples conséquences parmi lesquelles l'obstruction des voies publiques, des canaux d'évacuation des eaux pluviales, la destruction des ouvrages et de l'environnement.

Pour mettre un terme à cet état de chose, les chefs de quartier, de zone et de bloc feront œuvre utile en initiant des campagnes de sensibilisation de la population à la nocivité de ces actes qui sont de nature à annihiler les efforts déployés en faveur de l'assainissement de la capitale.

Les Dépêches de Brazzaville

DISTRICT DE GAMBOMA

Les cadres appelés à renforcer la culture du vivre-ensemble

Les cadres du district de Gamboma, dans le département des Plateaux, ont organisé, le 13 janvier à Brazzaville, une messe eucharistique dans le cadre du 115^e anniversaire de la création de cette localité, couplée à la célébration des quarante-cinq jours de la disparition de l'ancien Premier ministre et écrivain, Henri Lopes. A cet effet, ils ont relevé la nécessité de renforcer la cohésion parmi eux.



Une vue des cadres de Gamboma lors de la messe Adiac

Plusieurs cadres et natifs de Gamboma ont pris part à la messe eucharistique dite à la cathédrale Sacré-Cœur. Dans son homélie, le curé Urbain Ngassongo, évêque du diocèse de Gamboma, a appelé les filles et fils de la contrée à s'aimer les uns les autres, conformément aux dix commandements de Dieu. Une valeur, selon lui, qui va permettre de cultiver une nouvelle dynamique sociale au sein du district, autour d'un même idéal au service de la contrée. Dans ses exhortations, le prêtre a profité de l'occasion pour appeler la population de Gamboma, notamment les cadres, à être plus soudés que jamais, à être reconnaissants envers les autres afin de rester en harmonie dans le cadre du vivre-ensemble.

Pour faire avancer la localité, l'évêque Urbain Ngassongo a conseillé les cadres et natifs de « Gam City » à reconnaître le talent de chacun dans son domaine afin tous de contribuer au développement socio-économique du district. « Si nous sommes soudés, nous ferons de grandes choses et contribuerons à l'amélioration des conditions de vie de la population. Nous devons, par exemple, améliorer les structures au lycée Henri-Lopes afin que les jeunes étudient dans des meilleures conditions. Nous avons aussi besoin que l'hôpital de Gamboma soit équipé et doté d'un personnel qualifié afin que la population prenne des premiers soins plus appropriés », a indiqué

l'évêque Urbain Ngassongo. S'exprimant à cet effet, Martin Obami, l'un des cadres de Gamboma, a salué l'initiative et a appelé à être plus soudés en vue de maintenir la flamme du vivre-ensemble. « Dans un élan de solidarité, le 12 janvier 2012, sous le patronage de l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, nous avons célébré le centenaire du district de Gamboma. Notre fraternité légendaire vient encore d'être prouvée par ces retrouvailles, et cela mérite d'être salué. Dans cette dynamique, je nous pose une seule question : comment devons-nous faire pour maintenir cette flamme afin de construire notre district ? », a conclu Martin Obami.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngon

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

CARBURANT À LA POMPE

Des inquiétudes sur la nouvelle hausse du prix de l'essence

Le prix du super carburant (essence) à la pompe devrait passer de 775 à 1050 FCFA le litre à partir de la quinzaine du mois. Même si ce nouveau prix du super n'est pas encore appliqué dans les stations-service de la capitale, le 15 janvier, les transporteurs et les usagers sont néanmoins inquiets.

Le débat suscité par l'augmentation successive des prix des carburants est sur toutes les lèvres, notamment des conducteurs des taxis et bus bloqués dans les longues files d'attente formées ces jours-ci devant les stations-service. La pénurie de carburant est devenue un sujet banal aux yeux d'Edgard et son ami conducteur de taxi, Eustache. Les deux hommes sont remontés contre la flambée du prix du carburant à la pompe, une situation due à la levée de la subvention sur les carburants décidée par les autorités, dans le cadre du programme avec le Fonds monétaire international.

Les foules des gens observées lundi dans les stations de bus et les spéculations sur le prix de la course en taxi alimentent les craintes de la population. Cette situation risque d'accentuer la crise de transport en commun dans la capitale, surtout dans les quartiers périphériques. Au cours de leur assemblée générale, en septembre dernier, les membres de l'intersyn-

dicale des transporteurs en commun du Congo ont alerté sur la situation et ont même proposé des discussions avec les pouvoirs publics.

Ces syndicalistes espéraient convaincre le gouvernement à adopter des mesures d'accompagnement après l'entrée en vigueur des premiers paliers de mesures d'augmentation des prix du carburant à la pompe. L'urgence des négociations, d'après le président de l'intersyndicale, Patrick Milandou, est de parvenir à des mesures visant à amortir les effets négatifs de la flambée des prix du carburant et éviter une crise de transport en commun durant la rentrée des classes.

L'intersyndicale des transporteurs en commun n'est pas la seule à réclamer l'effectivité des mesures d'accompagnement annoncées par le gouvernement. Sept organisations membres du collectif des associations des consommateurs fustigent l'inaction de l'exécutif. Ces organisations, à savoir l'Association congolaise des consom-



Une file d'attente devant une station-service de la capitale/Adiac

mateurs de l'eau et de l'électricité ; l'O2CD ; l'Association de défense des droits des consommateurs du Congo ; l'Action pour la défense des intérêts des consommateurs ; l'Union des consommateurs d'eau et d'électricité de Makoua et l'Association congolaise pour la défense

des droits des consommateurs, questionnent le travail de la commission chargée de produire l'étude sur l'impact multisectoriel de la flambée des carburants à la pompe, placée sous la supervision du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso.

Depuis juillet dernier, le prix du super carburant à la

pompe a été augmenté de 25%, passant de 625 à 775 F CFA le litre. Tout comme le gazole, le super avait connu sa première hausse de 5% en janvier 2023. Le prix du litre de gazole est passé de 500 à 625 F CFA, après la première augmentation de 25 F CFA en janvier 2023.

Fiacre Kombo

VIE DES PARTIS

L'UMP dénonce les antivaleurs dans l'administration publique

Le président de l'Union pour un mouvement populaire (UMP), Digne Tsalissan Okombi, au cours de la cérémonie d'échange de vœux avec les membres et militants de cette formation politique du centre, le 13 janvier à Brazzaville, a déploré la « déflagration » de la société congolaise dominée par des antivaleurs.

Face aux maux qui minent l'administration publique congolaise, l'ancien ministre et ancien député de Ngo a appelé au ressaisissement. « Le Congo est devenu une société de corruption et des corrompus. Le vol est érigé en vertu, quasiment plus personne ne prend son travail au sérieux. L'administration publique se meurt et notre jeunesse est sans boussole. La responsabilité de notre génération est de ne pas rester aveugle et autiste, et ne pas tomber dans l'omerta érigée en mode de gouvernance. Chers camarades, il est temps que nous nous ressaisissions », a critiqué Digne Elvis Tsalissan Okombi.

Parlant de son parti qui a connu des déboires aux dernières élections, il a rap-



Digne Elvis Tsalissan Okombi saluant les cadres de son parti/DR

pelé que 2023 a été une année de reconstruction pour l'UMP car il a fallu s'armer de patience, de tolérance et d'humilité pour trouver les ressorts nécessaires afin de ne pas sombrer dans le plan de la radicalisation. Une constance qu'il a saluée. « Comme toujours, nous avons fait preuve de rési-

lience, il nous a fallu tirer dans la culture ancestrale des enseignements pour nous affermir. C'est ainsi que 2024 est pour nous l'année de retour sur le terrain. Il est temps pour nous de repartir parler au peuple. Il est temps pour nous de repartir parler aux étudiants, il est temps

pour nous de repartir parler aux jeunes, aux personnes du 3e âge, aux personnes vulnérables. Il est temps que nous menions des réflexions pour apporter les solutions aux problèmes des marcheurs que nous sommes, aux problèmes des marcheurs que vous êtes », a-t-il poursuivi.

Selon lui, dans une société où une grande partie de la population vit en dessous du seuil de la pauvreté, une chaîne de solidarité prolétarienne est nécessaire. « Que ceux qui ont un peu plus donnent à ceux qui sont dans le besoin. Nous devons faire preuve d'empathie. Allons dans les marchés, dans les villages, dans les campus parler au nom du parti. Allons vers ceux qui ont parfois l'impression qu'ils ne sont pas pris en compte pour leur dire qu'à l'UMP, ils ont leur place. L'UMP c'est le parti de l'équité, de la justice, de l'égalité des chances et de l'opportunité pour tous. Pour cela, nous devons faire preuve d'humilité », a conclu Digne Elvis Tsalissan.

Parfait Wilfried Douniama

Message du président de la République à l'audience solennelle de rentrée judiciaire de la Cour suprême

Monsieur le premier président de la Cour suprême ; Monsieur le procureur général ;

Quatre ans après la proclamation de la République du Congo, notre pays s'est doté d'une Cour suprême qui a engagé, dès sa création, le pari de sa montée en puissance et l'ambition de sa modernisation.

Voilà 62 ans que la Cour suprême surplombe les cimes de la justice congolaise, tout au long d'un parcours marqué par d'importantes avancées.

Aussi, l'audience solennelle de rentrée judiciaire de la Cour suprême procède-t-elle de la volonté de permettre chaque année, à la plus haute juridiction nationale, de rendre compte de ses activités.

Cet événement judiciaire, qui fait partie des us et traditions des plus hautes juridictions judiciaires ou administratives, permet à la Cour suprême de mettre fin à cette longue léthargie et d'être en devoir de rendre compte de ses activités.

Cette exigence de redevabilité prend toute son envergure dès lors que le droit d'ester et de s'entendre rendre justice est inscrit en bonne place dans notre Constitution.

En effet, le peuple congolais, dans l'exercice de sa souveraineté, a retenu un triptyque qui sous-tend la véracité et l'effectivité de notre démocratie, à travers :

le pouvoir exécutif ; le pouvoir législatif ; le pouvoir judiciaire.

Le pouvoir judiciaire est consacré par la Constitution du 25 octobre 2015.

C'est pourquoi la justice n'est ni un slogan ni une vue de l'esprit. Elle est plutôt un réel besoin dont la satisfaction se mesure à partir de ce qu'en disent la cité et les parties impliquées dans les différents procès.

Une justice libre, indépendante, juste et équitable, rendue par des magistrats, à tous égards, dignes de confiance, demeure une quête permanente qui privilégie uniquement le triomphe de la règle de droit.

Dès lors, la loi s'impose à vous, ce qui implique qu'elle doit être respectée de la manière la plus stricte.

Respecter la loi est donc, pour le juge, un devoir sacré.

Ainsi, je vous renvoie à vos devoirs de juge en matière de bonne gouvernance juridique et judiciaire et de bonne administration de la justice.

L'éradication de tout ce que j'ai dénoncé sans cesse, en termes d'antivaleurs, demeure encore, à ce jour, une question d'actualité.

L'administration judiciaire doit l'inscrire au fronton des palais de justice et dans ses bureaux, puis en faire un point d'ordre du jour permanent de son travail quotidien.

En outre, je vous invite à améliorer fondamentalement les délais de jugement.

Vous devez combattre la lenteur qui érode l'image de la justice, ronge sa notoriété et peut, si l'on n'y prend garde, ruiner sa crédibilité devant l'opinion.

Avec près d'un millier de magistrats en fonction dans les cours et tribunaux et en attendant l'arrivée de nouveaux auditeurs de justice, le pari de la célérité et de l'efficacité dans le traitement des affaires peut et doit être gagné.

À l'évidence, je proscriis sans réserve une justice hâtive et précipitée, souvent aux desseins inavoués.

Ce n'est pas cette justice que l'Etat congolais attend pour son peuple et tous ceux qui ont choisi notre pays comme terre d'accueil.

Votre responsabilité, mesdames et messieurs les magistrats, d'œuvrer à endiguer toutes formes de comportements infractionnels n'a de bornes que l'avènement d'une ère de plus grande confiance en vous et en la justice dont vous êtes les principaux animateurs.

Monsieur le premier président de la Cour suprême ; Monsieur le procureur général ;

De ce qui précède, convenons que la justice est également un régulateur pour l'économie, en particulier en

ce qu'elle apporte, aux investisseurs, entrepreneurs et partenaires au développement, la sécurité et la garantie juridique attendues et espérées au sein de l'Etat de droit.

A ce propos, depuis l'antiquité, l'on considère que les magistrats sont toujours exposés au virus de la corruption.

Sous la Grèce antique, par exemple, le délit de vénalité visait, entre autres, les magistrats lors de la reddition des comptes.

Platon condamne sévèrement la corruption, exigeant, je cite, que « ceux qui remplissent quelque fonction envers la Cité doivent la remplir sans recevoir un cadeau ».

Puis, il énonce comme loi de « ne pas accepter des cadeaux à l'occasion d'un service public. Qui n'obéira pas sera, une fois convaincu, mis à mort sans rémission ». Fin de citation.

De nos jours, l'Etat perd systématiquement les procès qui engagent ses intérêts.

Il en est de même des grandes entreprises.

Je voudrais me tourner vers les huissiers de justice chargés de l'exécution des décisions et autres sentences.

A leur attention, je réitère que la mission de poursuivre l'exécution des décisions de justice ne peut s'accommoder de tout ce à quoi nous assistons ces derniers temps. Il s'agit particulièrement des frais exorbitants que les huissiers de justice font payer à celles des parties perdantes.

A cela, il faut ajouter leur propension et leur acharnement à saisir les comptes en banque des parties perdantes, les rendant, en totalité, insusceptibles de tout mouvement.

Certains huissiers s'illustrent par ces pratiques éhontées qui anticipent ou n'attendent jamais ni les effets du pourvoi en cassation engagé, ni encore moins la fin de la procédure.

De tels comportements, qui n'honorent guère le système judiciaire, ont conduit, sous d'autres cieux, à l'effondrement et à la ruine de pans entiers de l'économie nationale.

Au Congo, les opérateurs économiques doivent se sentir en sécurité s'agissant de leurs activités, d'où la nécessité de toujours veiller à améliorer régulièrement le climat des affaires.

Tout comme le magistrat, l'huissier de justice doit être un homme d'honneur, respectueux des lois et règles de son métier.

Ici, se construit le socle de confiance et d'assurance dont l'attractivité rythme la mobilisation des investissements étrangers en faveur du Congo. C'est la responsabilité du pouvoir judiciaire qui n'a que trop porté préjudice à l'image et la crédibilité de notre pays vis-à-vis des partenaires au développement.

Monsieur le premier président de la Cour suprême ; Monsieur le procureur général ;

La garantie et la sécurité juridique et judiciaire ne peuvent résulter que de la pertinence des décisions rendues en toute matière.

C'est là un rappel à votre devoir d'impartialité sans le respect duquel l'indépendance des magistrats ne deviendrait qu'une vaine prétention.

C'est pourquoi, le désintéressement, l'impartialité et l'équité, pour ne citer que ces valeurs morales, sont et doivent demeurer, de tout temps et en toutes circonstances, le crédo du juge.

Vous devez aussi vous approprier l'obligation que les dispositifs destinés à faire exécuter toutes les condamnations ou sentences prononcées, par ailleurs, par vous-mêmes, intègrent les préoccupations fondamentales de notre système judiciaire.

La Cour suprême doit avoir une doctrine claire résultant de l'application et de l'interprétation conformes

de nos lois. Elle doit publier ses arrêts afin que les juridictions d'instance et d'appel les connaissent, s'en imprègnent et s'en servent pour donner une image harmonisée et régulée de notre justice.

L'obligation de motiver les décisions de justice doit être sacralisée. Nul magistrat ne peut l'éluder.

Le respect du sacro-saint principe du contradictoire doit être une des pierres angulaires de notre système judiciaire.

Il me revient souvent que des personnes n'ayant jamais comparu, devant une juridiction, ont pu être condamnées et n'ont été mises au courant du fait qu'au moment de l'exécution contre elles de la décision rendue.

De telles pratiques n'honorent pas notre justice et ne créent pas la confiance que le peuple doit avoir en sa justice.

Pour leur part, les audiences de flagrant délit doivent être réhabilitées selon les règles de l'art.

Monsieur le premier président de la Cour suprême ; Monsieur le procureur général ;

Pour éradiquer les dysfonctionnements susmentionnés, la Commission de discipline des magistrats doit fonctionner pour être un véritable incitateur au devoir de probité, à l'exemplarité, au travail acharné et de qualité.

L'objectif à atteindre est de protéger l'institution judiciaire contre tous les comportements pouvant nuire à son prestige, à son rayonnement et à sa bonne considération.

En cela, la gestion de la carrière des magistrats doit s'appuyer sur des textes pertinents issus de notre droit positif et cesser d'être l'objet des fantasmes animés par des élans corporatistes.

Il n'y a pas de syndicat à la justice. La Constitution est très édifiante à ce sujet. L'interdiction de vous syndiquer, comme celle faite aux membres de la force publique, est la reconnaissance de ce que la justice comme la force publique sont pour l'Etat et la Nation : des piliers.

Chaque magistrat doit s'interpénétrer de ce que, dans chaque Nation, la justice doit, par la pertinence de ses décisions, convaincre, rassurer, sécuriser, bref, montrer son utilité et, de la sorte, participer au progrès de la Nation.

Sur ce chapitre, la discipline au sein des parquets doit être de rigueur, pour une bonne administration de la justice.

Je vous encourage à persévérer dans le travail acharné et conséquent afin que les statistiques à venir et tous autres rapports sur le fonctionnement des cours et tribunaux soient désormais plus éloquentes.

A vous, bâtonniers et avocats des différents barreaux, votre rôle pour une justice de qualité est éminent et reconnu.

Tout en garantissant votre indépendance, Je vous exhorte à donner le meilleur de vous-mêmes afin que, de la contradiction jaillisse la justice, c'est-à-dire des décisions dont la pertinence fera la fierté de notre système judiciaire.

Greffiers et autres personnels de justice, vous êtes les collaborateurs des magistrats pour que la justice soit assurée de manière efficace.

Pour cette année judiciaire, Je souhaite que s'intensifie l'effort de modernisation de notre système judiciaire par, entre autres, une meilleure organisation du travail au sein des cours et tribunaux.

J'ose croire que les faiblesses déplorées au niveau de l'effort au travail, comme au plan strictement éthique et moral, ne seront plus que de lointains mauvais souvenirs, à jamais révolus. La justice doit prendre sa juste place dans la grande œuvre nationale de construction de l'Etat de droit.

Je vous remercie.

ENTREPRENEURIAT

Une formation sur la transformation agroalimentaire ouverte aux jeunes

L'Association action des jeunes congolais pour le développement (AJCD) a lancé, le 13 janvier à Brazzaville, le projet d'insertion professionnelle de neuf mille jeunes entrepreneurs sélectionnés dans les neuf arrondissements dans plusieurs domaines dont l'agroalimentaire.

L'initiative des formations organisées par l'association s'inscrit dans le cadre de l'appropriation de la déclaration du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, qui a consacré l'année 2024 à la jeunesse. Ces formations contribueront à la lutte contre le chômage et l'oisiveté juvénile. Les neuf mille jeunes sont à former gratuitement à Brazzaville à raison de mille par arrondissement. En effet, les formations pour lesquelles va se consacrer l'AJCD cette année concerneront plusieurs domaines : l'électricité, la maintenance, les banques et finances, l'informatique, la décoration, la couture, la cuisine et l'hôtellerie, la pâtisserie, le réseau et les télécommunications, la savonnerie, le transport, la logistique et les activités de transformation des aliments venant des exploitations agricoles et maraîchères aux produits industriels.

« Nous allons transférer à nos apprenants la technologie de la pérennisation de la consommation des fruits locaux sous forme de boissons. Ces produits ont des



Des jeunes présélectionnés pour la formation/Adiac

effets thérapeutiques et sont vendus à moindre frais », a indiqué un formateur.

Depuis 2016, année dédiée à l'agriculture et à l'élevage, l'AJCD forme et accompagne

les jeunes entrepreneurs congolais à l'extension de leurs activités. « Le travail et surtout l'exercice d'un emploi rémunéré conservent un pouvoir intégrateur fon-

damental dans une société où l'emploi procure à la fois des relations sociales, des revenus considérés comme les plus légitimes, et un sentiment d'utilité, de mé-

« Le travail et surtout l'exercice d'un emploi rémunéré conservent un pouvoir intégrateur fondamental dans une société où l'emploi procure à la fois des relations sociales, des revenus considérés comme les plus légitimes, et un sentiment d'utilité, de mérite personnel »

rite personnel », a indiqué Naomie Batoum, formatrice à l'AJCD. L'AJCD pour l'entrepreneuriat des jeunes est parmi les structures qui luttent contre le chômage en milieu juvénile. A travers les projets de formation entrepreneuriale, cette organisation soutient la croissance et le développement économique par l'entremise des innovations. Les formations qu'elle organise aident à l'insertion professionnelle et permettent chaque année d'accompagner les jeunes exclus du marché du travail à retrouver une situation professionnelle stable et valorisante. Enfin, elles facilitent les jeunes désœuvrés à s'inscrire dans une dynamique positive d'insertion et les aident à obtenir leur place dans le monde du travail.

« Nos formations ont une durée de plusieurs mois et sont attestées par l'organisation associative qui délivre un certificat à chaque apprenant par la suite », a assuré Rucha Ngakala, au terme du lancement de ce projet d'insertion juvénile.

Fortuné Ibara

FORUM JEUNESSE, PAIX ET DÉVELOPPEMENT

La 4e édition prévue pour février

La 4e édition du forum jeunesse, paix et développement qui portera sur la formation, le montage et la structuration des projets, l'accompagnement, la recherche et l'obtention des financements d'entreprises est prévue pour le 9 février prochain, sous l'égide de Jacqueline Lydia Mikolo, ministre des Petites et Moyennes entreprises et de l'Artisanat.

Le forum se tiendra sur le thème « Comment favoriser l'insertion des jeunes par l'entrepreneuriat ? ». En prélude à cette rencontre, une session de formation sera organisée à l'endroit des jeunes, a indiqué le coordonnateur du groupement des jeunes élitistes congolais (Rjec), Audin Ndongu, lors d'une conférence de presse tenue le 13 janvier à Brazzaville. La particularité de cette édition, a-t-il poursuivi, concerne la formation, le montage et la structuration des projets, l'accompagnement, la re-

cherche et l'obtention des financements d'entreprise, des stages et d'emplois.

Selon Audin Ndongu, cette activité qui se veut pérenne n'est autre que la conséquence logique de leur engagement à éveiller et conscientiser la jeunesse congolaise sur sa place et son rôle dans le développement du pays. Pour lui, « cet engagement s'inscrit dans le cadre de la réponse à l'appel lancé par le président de la République, dans son message de vœux du Nouvel An, qui a décrété 2024, année de



Le coordonnateur du Rjec lors de la conférence de presse/DR

la jeunesse ». Il s'agit pour le Rjec de répondre présent et de s'engager résolument aux côtés des autorités afin d'œuvrer ensemble pour l'épanouissement de la jeunesse congolaise.

Par ailleurs, Audin Ndongu a

fait le point des éditions précédentes du forum jeunesse, paix et développement. Notons que le Rjec compte en son sein de nombreux Congolais venus des différents départements du pays.

Stanislas Okassou

« Cet engagement s'inscrit dans le cadre de la réponse à l'appel lancé par le président de la République, dans son message de vœux du Nouvel An, qui a décrété 2024, année de la jeunesse ».

SCIENCE

Créer des groupes de recherche sur les problèmes environnementaux

A l'issue du colloque international sur les changements environnementaux, tenu du 10 au 12 janvier à Brazzaville en hommage au Pr Yolande Berton-Ofoueme, il a été recommandé aux universitaires de créer et dynamiser les groupes de recherche pour apporter davantage de solutions au problème.

Plusieurs recommandations ont été formulées à l'issue du colloque international ayant réuni des universitaires africains en terre congolaise sur le thème « Changements environnementaux, vulnérabilité des territoires et résilience des communautés en Afrique ». Lesquelles recommandations invitent les pouvoirs publics à évaluer la vulnérabilité et la résilience de la population face aux risques environnementaux en créant des systèmes d'alerte.

Par ailleurs, il est question pour les pouvoirs publics d'impliquer les sociétés savantes, notamment les universités et laboratoires, dans les études des risques environnementaux et des projets de développement. Les universitaires, pour leur part, doivent créer et dynamiser les groupes de recherche sur les problèmes



Les participants au colloque à l'issue des travaux Adiax

environnementaux et la résilience de la population. Celle-ci est appelée à respecter les textes réglementaires relatifs à la préservation de l'environnement, l'occupation des sols, l'urbanisme et la construction. Les différentes parties concernées devraient donc jouer leur partition, chacune en ce qui la concerne, pour que ces recommandations ne demeurent pas

lettres mortes.

« Les thématiques débattues durant ce colloque devront permettre à nos différents pays africains de prendre un engagement à être de véritables acteurs du changement pour atteindre les objectifs de développement durable, notamment en ce qui concerne les dérèglements climatiques, le

développement effréné et anarchique des villes, la vulnérabilité des zones d'habitation », a indiqué le Pr Jean Luc Mouthou, président du comité d'organisation de ce colloque lors de la clôture des travaux. Il convient de rappeler qu'en trois jours de travaux, ce colloque a permis aux géographes, aménagistes, sociologues, anthropologues, urbanistes,

économistes, historiens avec d'autres spécialistes venus de plusieurs pays d'Afrique y compris les décideurs d'échanger sur les problématiques, précisément la résilience des communautés en Afrique face aux changements environnementaux, les activités rurales, les dynamiques urbaines, les risques climatiques, la géopolitique, les ressources naturelles, les données de la population... Les thématiques débattues durant ce colloque devront aussi permettre aux différents pays africains de prendre un engagement à être de véritables acteurs du changement pour atteindre certains objectifs de développement, notamment en ce qui concerne les dérèglements climatiques, le développement effréné et anarchique des villes, la vulnérabilité des zones d'habitation...

Rominique Makaya

ZONE MILITAIRE DE DÉFENSE N°9

Dix-huit officiers promus au grade de colonel-major

La garnison de Brazzaville a organisé, le 12 janvier au camp du Groupement para commando (GPC), à Mfilou, sous le commandement du chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division Guy Blanchard Okoï, la cérémonie de port des insignes de grade aux officiers supérieurs, sous-officiers et hommes de rang. Dix-huit d'entre eux sont promus au grade de colonel-major.

Les nouveaux grades portés s'inscrivent dans le cadre des avancements annuels des agents de l'ordre, conformément aux textes en vigueur. Le port des grades a concerné exclusivement les militaires évoluant à la garnison de Brazzaville. Au titre du premier trimestre de cette année, plus de quatre-vingts militaires ont reçu de nouveaux galons, au nombre desquels dix-huit promus au grade de colonel-major. En dehors de ces derniers, huit autres officiers supérieurs ont été élevés au grade de lieutenant-colonel; dix sont passés commandants; cinq ont bénéficié du grade de capitaine et/ou lieutenant de vaisseau.

Sur le même tableau d'avancement, sept ont été promus au grade de sous-lieutenant ou ancien de vaisseau de première classe, et deux au galon

d'ancien de vaisseau de deuxième classe.

De même, des sous-officiers ont été élevés au grade d'adjudant ou maître-major; six au galon d'adjudant et treize sont passés sergents-chefs.

S'exprimant à cet effet, le chef d'état-major général des FAC a félicité les militaires promus et les a exhortés à l'ardeur au travail afin de continuer à bénéficier de la confiance de leur hiérarchie. « Vous êtes récompensés pour la qualité du travail accompli pendant une période qui a duré plusieurs années, mais aussi sur la



Une vue des militaires promus aux nouveaux grades Adiax

base du travail acharné que vos supérieurs vous ont proposé afin que vous accédiez aux grades supérieurs. Cette cérémonie est particulière parce qu'elle coïncide avec le port d'insigne de

« Vous êtes récompensés pour la qualité du travail accompli pendant une période qui a duré plusieurs années, mais aussi sur la base du travail acharné que vos supérieurs vous ont proposé afin que vous accédiez aux grades supérieurs. Cette cérémonie est particulière parce qu'elle coïncide avec le port d'insigne de grade des premiers colonels-majors des FAC, officiers supérieurs chevronnés »

grade des premiers colonels-majors des FAC, officiers supérieurs chevronnés », a indiqué le chef d'état-major général, Guy Blanchard Okoï, aux nouveaux gradés.

Il a encouragé les militaires qui n'ont pas été promus à redoubler d'ardeur au travail afin de gagner prochainement la confiance de la hiérarchie.

Firmin Oyé

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Reprise des cours à l'Université Marien-Ngouabi



« L'intersyndicale décide de la levée de la grève et de la reprise des cours à l'Université Marien-Ngouabi dès le lundi 15 janvier 2024 », soulignait la déclaration syndicale. Dans les écoles et facultés, les cours ont repris de façon effective dans la matinée du 15 janvier même si, dans certains établissements et certaines filières, les étudiants ont attendu les enseignants plus longtemps que d'habituellement.

de sans que ces derniers ne s'y présentent.

A l'origine de cette grève qui vient d'être levée, il y avait les revendications du collège intersyndical que le gouvernement devrait prendre en compte. Ce qui est visiblement le cas, à en croire la déclaration du collège intersyndical publiée le 13 janvier courant. « Le collège intersyndical félicite le gouvernement pour sa mobilisation dans la résolution des problèmes posés dans la déclaration du 3 janvier 2024. Le collège note avec satisfaction les avancées significatives sur la totalité des problèmes posés au gouvernement », indique la déclaration.

Les étudiants espèrent que les deux parties vont tout faire pour éviter les grèves à répétition qui ont des répercussions sur l'exécution des programmes académiques.

Rominique Makaya

PRÉSIDENTIELLE EN RDC

Les Etats-Unis félicitent Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo

Washington félicite Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo pour sa réélection à un second mandat de président de la République démocratique du Congo (RDC).

« Nous félicitons également le peuple congolais pour son engagement à faire entendre sa voix tout au long du processus électoral. À présent, la tâche importante qui consiste à renforcer la cohésion nationale après les élections exige du leadership, de la responsabilité et de l'inclusivité à tous les niveaux », écrit Washington dans un communiqué officiel. Toutefois, les Etats-Unis regrettent l'insécurité, des problèmes logistiques et des lacunes dans la préparation qui ont entraîné des retards et créé des obstacles importants au vote le jour des élections. Comme beaucoup de gens, Washington note des incidents de fraude et de corruption, ce qui a suscité des doutes quant à l'intégrité des résultats. « Nous encourageons la Commission électorale nationale indépendante à assurer une plus grande transparence dans la compilation des résultats restants », soulignent les Etats-Unis.

La Maison Blanche exhorte les autorités congolaises à entamer un réexamen approfondi du processus électoral, à enquêter et à tenir responsables ceux qui ont tenté de saper la volonté du peuple et, en consultation avec les parties prenantes, à prendre des mesures tenant compte des recommandations visant à améliorer les futures élections. Washington dit attendre avec intérêt d'élargir son partenariat avec le gouvernement de la RDC et de collaborer avec le peuple congolais à travers le pays en vue de faire progresser les intérêts mutuels. « C'est un honneur pour moi de diriger la MOE de l'UE au Sénégal. Grâce à cette mission, nous espérons contribuer à la réalisation d'un processus électoral transparent et inclusif. Nous présenterons les principaux résultats et les recommandations de notre mission de manière constructive à la fin de notre mandat, contribuant ainsi à identifier des pistes pour accroître la qualité démocratique des futurs processus électoraux dans le pays », a pour sa part souligné Malin Björk, députée européenne, dans un communiqué.

Noël Ndong

DISTRICT DE NGO

La population autochtone adhère au projet BaCasi

Le comité de gestion du projet BaCasi a animé, le week-end dernier, à Brazzaville une conférence de presse pour faire le point d'étape des consultations qu'il a menées à ce jour auprès de cinq communautés autochtones de Ngo, habitant la zone de mise en œuvre de ce projet.

La conférence de presse a été présidée par le directeur général des peuples autochtones, Justin Assomoyi. Il a précisé que dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, le gouvernement congolais a mis en place, avec de Total Energies, un nouveau projet dénommé BaCasi, qui vise à planter 55 000 hectares de forêt artificielle dans le district de Ngo afin d'y constituer un fonds carbone.

La zone retenue pour le projet étant habitée par une forte communauté autochtone, une délégation de la commission chargée de la gestion du projet, composée par des cadres du ministère de la Justice et des organisations des droits de l'homme, a mené de juin à novembre 2023 des consultations auprès de cette population afin de l'édifier sur les avantages qu'elle pourrait tirer du projet, mais aussi des inconvénients qui en découleront. « Nous avons discuté avec cinq communautés autochtones impactées par le

projet, conformément à la loi, afin de recueillir leurs doléances à ce propos. Elles ont adhéré au projet, mais nous ont exposé leurs problèmes que le projet BaCasi a pris en ligne de compte. D'ici à la fin de ce mois, nous repartirons sur le terrain pour faire du processus afin de nous assurer de ce qu'ils ont déjà fait », a précisé le directeur général des peuples autochtones.

Parmi les doléances qu'ils ont soumises à la commission, ils exigent, entre autres, la construction de leurs habitations, l'électrification de leurs localités, la construction des baches à eau mais aussi des infrastructures scolaires et sanitaires.

S'exprimant à l'occasion, le coordonnateur du Cercle des droits de l'homme et développement, Rock Euloge Ndzobo, a fait savoir que l'implication des organisations de défense des droits de l'homme dans la mise en œuvre du projet BaCasi requiert un double objectif. « Les organisations



Les gestionnaires du projet BaCasi lors de la conférence de presse/Adiac

des droits de l'homme sont intervenues dans ce projet pour veiller à ce que son processus de mise en œuvre se fasse dans le respect des droits des peuples autochtones, conformément à la loi. Nous avons aussi accompagné la commission dans l'approche méthodologique. Dans les échanges, ils ont donné leurs avis en toute liberté après avoir été

sensibilisés aux avantages et inconvénients du projet », a-t-il souligné.

Sur ce volet, Rock Euloge Ndzobo a affirmé que le processus de mise en œuvre du projet BaCasi se fait dans le strict respect des droits fondamentaux. A ce stade du projet, a-t-il justifié, trente autochtones y travaillent dont certains avec les contrats à durée indé-

terminée, touchant les mêmes salaires avec leurs collègues bantous. Le projet BaCasi, mis en place dans le cadre du programme national d'afforestation et de reboisement, s'exécutera dans les zones de Ngo et de Djambala, dans le département des Plateaux, sur une durée de 60 ans. Il est financé par Total Energies.

Firmin Oyé



Ecobank
The Pan African Bank

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Groupe Ecobank dévoile sa nouvelle campagne de marque 'UN MEILLEUR CHOIX | POUR UNE AFRIQUE MEILLEURE' à l'occasion de la Coupe d'Afrique des Nations CAF TotalEnergies Côte d'Ivoire 2023

Lomé, Togo, le 14 janvier 2024 – Ecobank, le principal groupe de services financiers panafricain, dévoile aujourd'hui sa nouvelle campagne de marque 'UN MEILLEUR CHOIX | POUR UNE AFRIQUE MEILLEURE', à l'occasion de la Coupe d'Afrique des Nations CAF TotalEnergies Côte d'Ivoire 2023. Ecobank est un fier sponsor officiel de la Coupe d'Afrique des Nations CAF TotalEnergies Côte d'Ivoire 2023 et s'appuie sur l'esprit unificateur, stimulant et progressiste du football africain pour démontrer son engagement en faveur de la croissance durable du continent. La campagne souligne la volonté de Ecobank de donner à ses clients les moyens d'atteindre leurs objectifs pour un avenir meilleur et par là-même une Afrique meilleure.

Jeremy Awori, directeur général du Groupe Ecobank, a précisé : "À Ecobank, nous stimulons la croissance en Afrique en proposant à nos clients des services financiers abordables, fiables et innovants, et en apportant une contribution importante au développement de l'Afrique. Notre slogan 'UN MEILLEUR CHOIX | POUR UNE AFRIQUE MEILLEURE' reflète notre dévouement inébranlable à notre continent. Portés par notre détermination à améliorer sans cesse notre offre, nous proposons des services financiers de qualité supérieure, une meilleure expérience client et des solutions davantage centrées sur le client".

Cette campagne de marque s'appuie sur les conclusions d'une vaste enquête panafricaine sur la marque, en tenant compte des perspectives et des opportunités mentionnées lors de cette enquête.

Jeremy Awori a ajouté : "Notre vocation panafricaine et notre plateforme unifiée, ainsi que la diversité de nos collaborateurs de premier plan opérant dans 35 pays, font de nous un facilitateur et un partenaire qui permet à nos clients d'identifier et de saisir de nouvelles opportunités".

La campagne met également l'accent sur le réseau numérique de Ecobank et sa connectivité à l'échelle du continent, notamment son écosystème de paiement unifié, qui favorise l'accès au marché et la croissance des entreprises, tout en capitalisant sur les opportunités que présente la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

La campagne entièrement intégrée utilise à la fois les médias numériques et traditionnels et comprend une publicité télévisée filmée sur le continent. La campagne continuera d'être déployée à travers l'Afrique, après la Coupe d'Afrique des Nations CAF TotalEnergies Côte d'Ivoire 2023.

- FIN -

Contact médias

Christiane Bossom Group Communications
Ecobank Transnational Incorporated
Email : grouppcorporatecomms@ecobank.com
Tél. : +228 22 21 03 03

À propos du Groupe Ecobank (également 'Ecobank Transnational Incorporated' ou 'ETI')

Le Groupe Ecobank est le premier groupe bancaire panafricain du secteur privé, doté d'une expertise africaine inégalée. Il est présent dans 35 pays d'Afrique subsaharienne, ainsi qu'en France, au Royaume-Uni, aux Emirats Arabes Unis et en Chine. Son réseau panafricain unique offre une plateforme unifiée pour les paiements, la gestion de trésorerie, le commerce et les investissements. Le Groupe Ecobank emploie plus de 14 000 personnes au service de plus de 32 millions de clients et propose une gamme complète de produits, services et solutions de la Banque des Particuliers, de la Banque Commerciale et de la Banque des Grandes Entreprises et d'Investissement à travers de multiples canaux, y compris numériques. Pour plus d'informations, veuillez consulter ecobank.com.



2024
ENSEMBLE CONTINUONS À CONSTRUIRE
NOTRE CROISSANCE
GRANDIR ENSEMBLE

BCICONGO.COM

MEMBRE DU GROUPE BCP



AFRICA FINANCE BANKING & DIGITALISATION SUMMIT

25 & 26 January 2024
 BRAZZAVILLE

Grand Hotel Kintélé

Host country :



Organisers



Maap

Platinum Partners



Media partners :



Under the high patronage of H .E. Denis Sassou-Nguesso, President of the Republic of Congo, the first Africa Finance, Banking and Digitalisation Summit: AFBDS - CEMAC will be held in Brazzaville on Thursday 25th and Friday 26th January 2024.

THE THEMES TO BE DISCUSSED :

- Fintech and financial compliance
- Technological innovation
- The challenges of the banking and financial ecosystem in the CEMAC zone.
- Financial inclusion.
- The digitalisation of payments
- The fight against money laundering

AFRICA FINANCE, BANKING & DIGITALISATION AWARDS : AFBDA - CEMAC

THE CATEGORIES TO AWARDED :

- Banker of the year in the CEMAC zone
- Bank of the year in the CEMAC zone
- CEMAC Zone finance minister of the year
- CEMAC Fintech of the Year
- CEMAC SME Bank of the Year
- Banking and finance women of the year
- CEMAC Asset Management
- Company of the year

www.afbds.com

Contact : Tél : 068432003.

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE



L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
 Brazzaville - République du Congo
 (+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr



INGENIERIE - CONSEIL

Siège Social : No 13, Liberté VI extension x VDN Dakar, Sénégal - Tél. +221 33 867 42 40 - Mail : luqman@luqman-wa.com
Site web : www.luqman-wa.com

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Cabinet Luqman West Africa recrute des candidats pour le compte du Projet d'Amélioration des Conditions d'Exercice de la Pêche Maritime et de la Durabilité de sa Gestion en République du Congo pour la « Mise en place, coordination et gestion d'un programme d'échantillonnage scientifique des captures de la pêche industrielle au débarquement et en mer via un programme d'observateurs ».

1. Les postes à pouvoir sont : Quarante-trois (43) observateurs des pêches (OBS), cinq (5) techniciens enquêteurs des pêches (TEP), deux (2) pupitreurs ou opérateurs de saisie (PUP) et un (1) gestionnaire de bases de données halieutiques (GBDH).

2. Ages des candidats et profils de formation : Être âgé(e) de 40 ans maximum, avec une formation minimale de Bac + 2 en biologie des pêches, ou en biologie, écologie, voire bac scientifique. Les candidats ayant des connaissances relatives à la surveillance-protection des pêches, voire à la collecte ou au traitement de données halieutiques seront prioritaires.

3. Dossiers de candidature : Il s'agit de candidature exclusivement réservée aux ressortissants de nationalité congolaise avec les pièces suivantes : Une (1) Copie légalisée du diplôme soumis, une (1) copie légalisée de la carte d'identité nationale, une (1) copie de casier judiciaire datant de moins de 3 mois (si

pertinent), un (1) certificat de bonne vie et mœurs datant de moins de 3 mois et une (1) demande manuscrite précisant le poste ciblé (OBS, TEP, PUP ou GBDH).

4. Dépôt du dossier de candidature : Envoyez votre dossier de candidature :

(1) Par courrier physique avec mention sur l'enveloppe « Rec-PI-Congo » Projet d'Amélioration des Conditions d'Exercices de la Pêche Maritime et de la Durabilité de sa Gestion au Congo, Direction Départementale de la Pêche et l'Aquaculture (DDPA) au n° 129, Avenue Moe Vangoula, Pointe-Noire.

Ou

(2) par Courriel avec en Objet : Rec-PI-Congo aux adresses suivantes : lumaloueki@yahoo.fr avec copie à groupluqmanwestafrica@gmail.com.

5. Date limite de dépôt des candidatures : la date de clôture des candidatures initialement fixée au 22 janvier est reportée au 29 janvier 2024 à 18 h.

6. Pour toute information complémentaire : contacter Monsieur Lucien MALOUEKI - Tél. : +242 06 638 7870 et email : lumaloueki@yahoo.fr

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS-FIRMES)

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
UNITE DE COORDINATION DU PROJET

Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance sectorielle Forêt-Bois
(PACIGOF)

AMI N° 001 / UGP-PACIGOF-2024

Secteur : **Gouvernance économique et Réformes financières**

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000130013732

N° d'identification du Projet : P-CG-KZO-001

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement pour couvrir le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance sectorielle Forêt-Bois « PACIGOF », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat relatif au « **Recrutement d'un cabinet de consultants chargé de réaliser l'audit des états financiers du PACIGOF, pour les exercices de 2023 et 2024** ».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent les prestations de l'audit des comptes du projet susmentionné pour les exercices 2023 et 2024. Ces services sont: (i) la vérification des états financiers du projet et de tous les relevés de dépenses présentés à l'appui des demandes de retrait ; (ii) l'examen des dépenses pour déterminer si elles sont admissibles au regard des accords de financement et du rapport d'évaluation ; (iii) l'analyse des mouvements de fonds sur le compte spécial du projet ; (iv) l'émission d'une opinion sur le respect des procédures de la Banque et sur le solde du compte spécial en fin d'exercice, l'adéquation entre les transactions financières effectuées et la période considérée, de même que les soldes à la fin de cette période, jugés admissibles et corrects ; (v) la vérification de la gestion et l'utilisation du compte spécial conformément à l'accord de financement et si les contrôles applicables à ce mode de décaissement sont adéquats. Le démarrage de la mission est prévu au plus tard le 20 mars 2024. La mission durera au plus trois (03) semaines pour chaque exercice. La mission est prévue à l'Unité de Coordination du Projet (UCP), à Brazzaville, République du Congo.

2. L'Unité de Coordination du Projet (UCP-PACIGOF), ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution » (OE), invite les Consultants (firmes) qualifiées à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions semblables, disponibilité de personnel qualifié et expérimenté, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour augmenter leurs chances de qualification.

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition 2008, révisée en Juillet 2012 », qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org> La méthode de sélection est la Sélection au Moindre Coût (SMC). L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part du projet de le retenir sur la liste restreinte.

4. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (Termes de références notamment) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux suivantes : 08 heures 00 à 15 heures 00 (heure locale, TU+1) du lundi au vendredi.

5. Les expressions d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **09 février 2024 à 12 h 00, (heure locale TU+1)** et portées expressément la mention suivante : « **AVIS À MANIFESTATION N°001/ UCP-PACIGOF-2024 - RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DE RÉALISER L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS DU PACIGOF, POUR LES EXERCICES DE 2023 ET 2024** ».

Unité de Coordination du PACIGOF

A l'attention de monsieur le Coordonnateur du PACIGOF;

3^{ème} étage Immeuble Cheikna TAMBADOU

Croisement Boulevard Denis SASSOU NGUESSO/Avenue de la base aérienne Batignolles

Brazzaville République du Congo.

Téléphones: + 242 06 663 69 69 E-mail: pacigofcongo@gmail.com / lomoueljeanbedel@gmail.com

Fait à Brazzaville, le ... **08 JAN. 2024**

Le Coordonnateur



Jean-Bedel Tity LOMOUEL

NATIONS UNIES

Le Maroc élu à la présidence du Conseil des droits de l'homme

Le Maroc a été élu à la présidence du Conseil des droits de l'homme (CDH) de l'Organisation des Nations unies, devançant l'Afrique du Sud pour ce poste tournant revenant en 2024 au continent africain.

A l'issue d'un scrutin secret au cours duquel les quarante-sept membres de l'organe intergouvernemental des droits humains ont voté, l'ambassadeur Omar Zniber a été élu avec trente votes contre dix-sept pour son adversaire, l'ambassadeur Mxolisi Nkosi, représentant permanent de l'Afrique du Sud. Omar Zniber a dit prendre sa désignation comme un devoir pour œuvrer à « répondre aux exigences de notre travail commun si important et si fondamental : celui de la promotion, du respect et de la garantie des droits humains tels qu'universallement reconnus ». C'est le quatrième ambassadeur africain à diriger le CDH. « C'est à la fois pour le Royaume du Maroc et pour moi personnellement un honneur d'avoir été élu à la tête de notre auguste Conseil pour ce 18e cycle, poste revenant à l'Afrique », a déclaré l'élu, le représentant permanent du Maroc auprès de l'Office des Nations unies. Sa prési-



Omar Zniber: L'intégration des migrants à la protection sociale consacre l'approche inclusive du Maroc

« C'est à la fois pour le Royaume du Maroc et pour moi personnellement un honneur d'avoir été élu à la tête de notre auguste Conseil pour ce 18e cycle, poste revenant à l'Afrique »

dence prend effet immédiatement et il rejoint l'ambassadeur Febrian Ruddyard de l'Indonésie ; l'ambassadeur Darius Staniulis de la Lituanie ; l'ambassadeur Marcelo Eliseo Scappini Ricciard du Paraguay et l'ambassadrice Heidi Schroderus-Fox de la Finlande, qui ont été élus, le 8 décembre 2023, vice-présidents du Conseil, pour siéger à son bureau cette année en cours.

Depuis la première présidence du Mexicain Luis Alfonso de Alba en 2006, c'est le 18e président de cet organe onusien basé à Genève. L'ambassadeur Omar Zniber est également le 4e diplomate africain à diriger le Conseil des droits de l'homme. Les trois précédents sont le Nigérian Martin Ihoghian Uhomobhi (juin 2008-juin 2009), le Gabonais Baudelaire Ndong Ella (2014) et l'actuel ambassadeur du Sénégal, Coly Seck, qui avait présidé le Conseil en 2019.

Noël Ndong

RCA

L'ONU alerte sur l'insécurité alimentaire dans le pays

Inquiet de la hausse des besoins humanitaires et de la recrudescence des cas d'insécurité alimentaire en République centrafricaine (RCA), le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies (Ocha) a publié, le weekend dernier, un rapport sur la question qui appelle les gouvernements à mettre sur pied une politique efficace afin de permettre au pays de contrer la situation.

Selon l'expertise, les besoins humanitaires en RCA resteront importants en 2024 car, 50% de la population ne mangeant pas à sa faim. Ce pays compte l'une des plus grandes proportions de personnes en situation d'insécurité alimentaire critique dans le monde. « Environ deux millions de personnes, soit 46% de la population du pays sera extrêmement vulnérable en 2024.

Car, dans plusieurs régions, les acteurs humanitaires sont souvent confrontés à plusieurs problèmes pour assurer l'accès de la population aux services sociaux de base comme la santé et l'éducation », a déploré l'un des responsables de l'institution onusienne. Il a ajouté que dans ce cas, lorsque l'aide humanitaire qui a pour vocation de parer aux conséquences d'un choc

récent prend fin, le manque de relais sur le long terme par des acteurs mieux adaptés fait tomber la population dans un cycle de dépendance. Et, parmi ces besoins prioritaires se trouvent l'eau, la sécurité alimentaire et la santé.

Selon l'Organisation des Nations unies (ONU), l'enquête qui vient d'être publiée a eu pour base les personnes affectées, issues des milliers de ménages répartis à travers les soixante-douze sous-préfectures du pays.

« Ses résultats illustrent comment la crise actuelle affecte les conditions de vie de la population. En 2024, les besoins de la population seront axés sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement, la sécurité alimentaire, la santé et la protection », a souligné l'Ocha.

Rock Ngassakys

Washington dément son implication dans une société militaire en discussion

Le département d'Etat a nié être impliqué dans les activités de la société militaire américaine Bancroft en Centrafrique, au moment où Bangui, liée depuis 2018 au groupe de mercenaires russe Wagner, tente de diversifier ses partenariats stratégiques.

Bancroft a reconnu, fin décembre 2023, des contacts avec le régime du président Faustin Archange Touadéra, mais le groupe s'était dissocié des autorités américaines. Selon les informations du Monde, Washington avait proposé à Bangui, fin 2022, un accord de sécurité en échange d'une prise de distance avec Wagner. Ni Washington ni Bangui n'ont confirmé. Washington n'a pas donné de « feu vert » à Bancroft, a déclaré le porte-parole du département d'Etat américain, Vedant Patel.

« Le département d'Etat n'a pas été impliqué dans la décision supposée de Bancroft Global Development d'établir une présence en RCA, et le département d'Etat n'a pas sollicité l'implication d'une quelconque société militaire privée en RCA », a déclaré le porte-parole à la presse. Selon lui, les Etats-Unis aspirent plus largement à voir « une République centrafricaine prospère, qui respecte les droits humains et l'Etat de droit ». Après le départ en 2016 d'un important contingent français venu aider le pays trois ans plus tôt à faire cesser les violences intercommunautaires, des centaines de mercenaires du groupe Wagner sont arrivées en 2018 en Centrafrique, officiellement pour entraîner l'armée, selon Moscou.

Le sulfureux groupe russe est cependant entré dans une phase de re-composition depuis sa mutinerie avortée en Russie, en juin dernier, puis la mort de son fondateur, Evgueni Prigojine, dans un accident d'avion en août. Les entreprises de sécurité privée américaine disposent souvent de liens avec l'Etat américain. Le département d'Etat est ainsi l'un des principaux soutiens financiers de Bancroft et le groupe est composé en partie d'anciens soldats américains. Leurs relations sont cependant non officielles et les entreprises ne travaillent pas sous l'égide de l'Etat américain. Siégeant à Washington, Bancroft a été créée pour l'élimination de mines anti personnelles avant d'élargir ses activités à la sécurité privée, formant notamment de longue date des troupes en Somalie

N.Nd.

« Environ deux millions de personnes, soit 46% de la population du pays sera extrêmement vulnérable en 2024. Car, dans plusieurs régions, les acteurs humanitaires sont souvent confrontés à plusieurs problèmes pour assurer l'accès de la population aux services sociaux de base comme la santé et l'éducation »

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 2, 20^e journée

En quête d'un succès depuis le 25 novembre dernier, Laval rapporte un bon point de Saint-Etienne (0-0). Sans Marvin Baudry, resté sur le banc.

Pau et Mons Bassouamina, titulaire dans le couloir gauche, s'inclinent à Rodez (1-2).

Sans Alain Ipiélé, non convoqué, Dunkerque fait match nul 2-2 à Grenoble.

Ajaccio chute 1-3 à Troyes. Sans Josué Escartin, resté sur le banc.

Sans Kévin Mouanga, blessé, Annecy revient bredouille de son déplacement chez le Paris FC (1-2).

Yvan Ikia Dimi n'était pas dans le groupe d'Amiens, vainqueur à Valenciennes (1-0).

Au classement, Laval est 4e avec 35 points, suivi de Pau, 5e avec 31 points.

Ajaccio est 9e avec 30 points, devant Amiens, 12e avec 28 points.

Dans la zone rouge, Annecy est 17e et premier reléguable avec 19 points, tandis que Dunkerque s'enfonce (19e avec 14 points).

Italie, 20^e journée, 1^{re} division

Mené au score, Cagliari renverse la tendance et l'emporte 2-1 face à Bologne. Titulaire à la récupération,

Antoine Makoumbou a été remplacé à 90e+4 minutes.

Le Hellas Vérone bat Empoli (2-1).

Jordi Mboula est entré à la 90e+2 minutes.

Monza coule à domicile face à l'Inter (1-5). Titulaire, Warren Bondo a été remplacé à la pause, alors que son équipe était menée 0-2.

Italie, 20^e journée, 2^e division

Parma est tenu en échec par Ascoli (1-1). Remplaçant, Gabriel Charpentier est entré à la 88e minute.

Prêté par la Roma, Corentin Louakima est resté sur le banc lors du revers de Lecco à Catanrazo (5-3).

Pays-Bas, 17^e journée, 1^{re} division

Sur le banc en Coupe le 20 décembre, Brayann Pereira était absent pour la reprise du championnat. Sans lui, le

NEC Nimègue prend un point chez le Feyenoord (2-2). Rappelons que

le latéral droit prêté par Auxerre s'est blessé à l'épaule et est convalescent

depuis le 23 septembre dernier.

Portugal, 17^e journée, 1^{re} division

Sans Dylan Saint-Louis, absent pour le 4^e match consécutif, Vizela s'incline face à Boavista (1-4). Titulaire,

Gaius Makouta a joué toute la rencontre.

Vizela est 17^e et avant-dernier avec 13 points, tandis que Boavista, rentré

dans le rang après une bonne entame de saison, est 12^e avec 17 points.

Turquie, 20^e journée, 1^{re} division

Sans Chandrel Massanga, blessé, Hatayspor concède le nul 1-1 face à

Pendikspor.

Turquie, 18^e journée, 2^e division

Francis Nzaba était titulaire lors du match nul de Genclerbirligi à Umran

nespor (1-1).

Sakaryaspor chute face à Goztepe (1-2). Sur le banc au coup d'envoi, Simon Nsana est entré à la 73^e minute.

Belgique, 17^e journée, 2^e division

Sans Yannick Loemba, absent, le RFC Liège bat le Patro Eisden (1-0). Les



La passe décisive de Niels Nkounkou, du caviar à la louche. DR

Liégeois sont 6es.

Belgique, 18^e journée, 3^e division

Ismaël Kanda n'était pas dans le groupe de l'Olympic Charleroi, battu 1-3 à Hoogstraten.

Chypre, 19^e journée

L'AE Zakakiou coule à Pafos (0-4).

Valdy Matongo est entré à la 70^e minute, tandis qu'Exaucé Nzaou est resté sur le banc.

Après trois matches d'absence, Ravy Tsouka Dozi était de retour dans le

groupe de l'AEL Limassol, défait à Larnaca (0-1). Le latéral droit est entré à la 90e+1 minute.

Grèce, 18^e journée, 1^{re} division

Thievy Bifouma, averti à la 51^e minute, a joué toute la rencontre per-

Egnatia.

Allemagne, 17^e journée, 1^{re} division

Excellente opération de Francfort qui prend les trois points à Leipzig (1-0). Titulaire à son poste de

piston gauche, Niels Nkounkou permet à son équipe d'ouvrir le score dès la

7^e min: il sollicite le cuir sur la ligne médiane, déborde dans son couloir et

adresse un centre parfait dans la profondeur pour Knauff, qui convertit le

caviar en but.

Proche du « doublé » à la 57^e min, quand sa frappe trop écrasée par-

vient sur le bout du pied de Götze qui, surpris par l'offrande involontaire,

n'accroche pas le cadre. Moins tranchant défensivement, il a

tout de même contribué à verrouiller son couloir.

Il totalise désormais trois passes décisives et un but cette saison. Son

équipe est 6^e.

Angleterre, 21^e journée, 1^{re} division

Han-Noah Massengo, qui pourrait quitter le club lors du mercato, n'était

pas dans le groupe de Burnley, auteur du nul 1-1 face à Luton.

Angleterre, 27^e journée, 2^e division

Remplaçant au coup d'envoi, Loick Ayina est resté sur le banc lors du

match nul de Huddersfield face à Plymouth (1-1). Le natif de Braz-

zaville compte deux apparitions en Championship cette saison (23 et 53

minutes lors des 24 et 26^e journées).

Angleterre, 28^e journée, 3^e division

Northampton partage les points avec Wigan (1-1). Sans William Honder-

marck, resté sur le banc.

Camille Delourme

IN MEMORIAM

14 janvier 2012 - 14 janvier 2024

12 ans du rappel à Dieu de Papa NTI Calixte

Cher papa,

Le jour le plus triste de ma vie a été le moment où tu es décédé, un samedi 14 janvier 2012 à la lumière de 9 heures du matin.

Qui peut réellement avoir ta place ? Tu nous manques tellement.

Je crois que Dieu nous écoute et nous regarde.

En ce douzième anniversaire de ton décès, je te dédie ces intentions de prières pour commémorer avec l'ensemble de tes enfants, tes petits-enfants et ta tendre épouse, notre mère, l'action de grâce de ton rappel à Dieu.

Acet effet, au nom de la famille NTI, Raymond NTI, Cécile, Nadège, Christ, Gesmin, Ulrich, Giscard, Gaël et Suzanna invitent tous ceux et toutes celles qui partagent le souvenir de leur très cher et regretté père, le nommé NTI Calixte, de se prêter aux instants de prières et d'action de grâces au Seigneur manifestés en sa mémoire à l'occasion des 12 ans de son rappel à Dieu, à travers des célébrations eucharistiques qui seront célébrées selon le programme ci-après :

Dimanche 14 janvier 2024

6 h 15 : Messe en l'Eglise Notre Dame des victoires (Sainte Marie de Ouenzé) et à Saint Augustin de la Tsiémé ;

9 h 00 : Messe en la paroisse Saint Dominique (Aumônerie universitaire de Brazzaville).

Dimanche 21 janvier 2024

6 h 15 : Messe en l'Eglise Notre Dame des victoires (Sainte Marie de Ouenzé) et à Saint Augustin de la Tsiémé

9 h 00 : Messe en la paroisse Sainte Dominique (Centre catholique universitaire de Brazzaville)

Dimanche 28 janvier à 9 h 00

6 h 15 : Messe en l'Eglise Notre Dame des victoires (Sainte Marie de Ouenzé) et à Saint Augustin de la Tsiémé

9 h 00 : Messe en la paroisse Sainte Dominique (Centre catholique universitaire de Brazzaville)

Tata, tu es et tu resteras à jamais vivant dans nos cœurs et nos souvenirs, Da Calixte, nous apprenons à vivre sans te voir mais toujours avec toi.



Programme des obsèques de Ulrich Mayamba

Mercredi 17 janvier 2024

9h00 : levée de corps à la morgue CHU ;

10h00 : recueillement au domicile

familial sis 17 rue Mpouya Ouenzé ;

13h30 : départ pour le cimetière privé

la Grâce ;

16h00 : fin de la cérémonie.



TERRAIN DE 1,30 HECTARE A VENDRE

Situé à Madibou quartier Faubourg à 300m du goudron, le terrain est traversé par un cour d'eau et comprend des arbres fruitiers et un étang.

PRIX : 15 millions négociable

TERRAIN DE 3 PARCELLES ET DEMI JUMELÉES

Le terrain est situé à Loua au bord de la rivière Loua

PRIX : 10 millions négociable .

Tel : 06 945 95 78

ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

CAN 2023/GROUPE D

L'Algérie revancharde devant un trio difficile à jauger

Difficile de pronostiquer le classement de ce quatuor. Championne en 2019, l'Algérie sort de deux grosses désillusions à la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2021 et dans la course au Mondial 2022). En revanche, elle s'est qualifiée aisément dans le groupe F devant la Tanzanie, l'Ouganda et le Niger. Qu'attendre d'elle ? Premier élément de réponse lundi soir après son entrée en matière face à l'Angola.

Le groupe semble en tous cas très homogène, avec un Burkina qui déçoit rarement, un Angola dans le rôle d'outsider et une Mauritanie qui n'a rien à perdre.

Algérie, les 25 Fenecs

Gardiens : Anthony Mandrea (SM Caen/France/2e division), Rais Mbolhi (CR Belouizdad), Benbot (USM Alger), Moustapha Zeghba (Damas FC/Arabie saoudite)

Défenseurs : Youcef Atal (OGC Nice/France), Kévin Guitoun (FC Metz/France), Rayan Aït-Nouri (Wolverhampton/Angleterre/2e division), Yasser Larouci (Sheffield United/Angleterre), Aïssa Mandi (Villarreal/Espagne), Mohamed Amine Tougaï (ES Tunis/Tunisie), Rami Bensebaini (Borussia Dortmund/Allemagne), Ahmed Toubia (Lecce/Italie), Zineddine Belaïd (USM Alger).

Milieux : Nabil Bentaleb (Lille/Angleterre), Sofiane Feghouli (Fatih Karagümrük/Turquie), Houssein Aouar (AS Roma/Italie), Farès Chaïbi (Eintracht Frankfurt/Allemagne), Ramiz Zerrouki (Feyenoord Rotterdam/Pays-Bas), Hicham Boudaoui (Nice/France), Ismaël Bennacer (AC Milan/Italie)

Attaquants : Riyad Mahrez (Al-Ahli/Arabie saoudite), Adam Ounas (Lille/France), Mohammed Amoura (Union Saint-Gilloise/Belgique), Youcef Belaïli (MC Alger), Baghdad Bounedjah (Al-Sadd SC/Qatar), Islam Slimani (Coritiba FC/Brésil)

Sélectionneur : Djamel Belmandi (Algérie/France)

Burkina Faso, les 27 Etalons

Gardiens : Hervé Koffi (Charleroi/Belgique), Hillel Konaté (LB Châteauroux/France/3e division), Kilian Nikiema (ADO La Hague/Pays-Bas/2e division), Sébastien Koula Tou (Sabadell/Espagne/4e division)

Défenseurs : Issa Kaboré (Luton Town/Angleterre), Steeve Yago (Aris Limassol/Chypre), Issoufou Dayo (RS Berkane/Maroc), Nasser Djiga (Étoile Rouge de Belgrade/Serbie), Edmond Tapsoba (Bayer Leverkusen/Allemagne), Adamo Nagalo (FC Nordsjælland/Danemark), Abdoul Razack Guiebre (Modène/Italie), Valentin Nouma (FC Saint-Éloi Lupopo/RDC).

Milieux : Blati Touré (Pyramids FC/Egypte), Adama Guira (Racing Rioja/Espagne/5e division), Dramane Salou (FC Urartu/Arménie), Ismahila Ouedraogo (PAOK Salonique/Grèce), Sacha Bansé (Valenciennes/France/2e division), Gustavo Sangaré (Quevilly-Rouen/France/2e division), Stéphane Aziz Ky (Young Africans/Tanzanie)

Attaquants : Bertrand Traoré (Aston Villa/Angleterre), Dango Ouattara (Bournemouth/Angleterre), Mamady Bangré (Toulouse/France), Djibril Ouattara (RS Berkane/Maroc), Hassane Bandé (HJK Helsinki/Finlande), Mohamed Konaté (Akhat Grozny/Russie), Abdoul Tapsoba (Amiens/France/2e division), Cédric Badolo (Sheriff Tiraspol/Moldavie)

Sélectionneur : Hubert Velud (France)



Les Fenecs lors de leur victoire sur le Burundi, à Bouaké, en match de préparation/DR

Mauritanie, les 27 Mourabitounes

Gardiens : Babacar Niasse (EA Guingamp/France/2e division), Namori Diaw (Tevragh Zeïna), Babacar Dio (FC Nouadhibou)

Défenseurs : Mohamed Yali Dellah (Al-Hedod SC/Irak), Lamine Ba (NK Varazdin/Croatie), El Hassen Salem Houeïbib (Al-Zawraa SC/Irak), Bakary N'Diaye (Al-Quwa Al-Jawiya/Irak), Nouh Mohamed El Abd (FC Nouadhibou), Ibrahima Keita (TP Mazembe/RDC), Aly Abeid (UTA Arad/Roumanie), Khadim Diaw (Al-Hilal/Soudan)

Milieux : Mouhsine Bodda (FC Nouadhibou), Guessouma Fofana (Doxa Katokopias/Chypre), Bakari Camara (FC Villefranche/France/3e division), Omaré Gassama (LB Châteauroux/France/3e division), Sidi Ahmed Mohamed El Abd (Nouakchott King), Abdallahi Mahmoud (AC Bellinzona/Suisse/2e division), El Hadji Ba (FC Nouadhibou), Oumar Ngom (Pau FC/France/2e division)

Attaquants : Aboubakar Kamara (Al-Jazira/Emirats Arabes Unis), Hemeya Tanji (Al-Ittihad/Lybie), Pape Ibnou Ba (US Concarneau/France/3e division), Aboubakary Koïta (Saint-Trond/Belgique), Souleymane Anne (Deinze/Belgique), Amar Sidi Bouna (FC Nouadhibou), Idrissa Thiam (sans club), Souleymane Doukara (Magasa TGSK/Chypre du Nord)

Sélectionneur : Amir Abdou (Comores-France)

Angola, les 23 Palancas Negras

Gardiens : Adilson Da Cruz "Neblu" (1° D'Agosto), Aldo Monteiro "Kadu" (Oliveira do Hospital/Portugal/3e division), Antonio Dominique (Étoile Carouge/Suisse/3e division)

Défenseurs : Joaquim Balanga "Kinito", Augusto Carneiro "To" et Eddie Afonso (Petro de Luanda), Jonathan Buatu (Valenciennes/France/2e division), Nurio Furtuna (La Gantoise/

Belgique), Kialonda Gaspar (Estrela Amadora/Portugal), Loide Augusto (Alanyaspor/Turquie).

Milieux : Alfredo Ribeiro "Fredy" (Eyupspor/Turquie/2e division), Bruno Paz (Konyaspor/Turquie), Benedito Mukendi "Beni" (Casa Pia/Portugal), Manuel Show (Maccabi Haifa/Israël), Keliano Manuel (Estrela Amadora/Portugal), Valdomiro Lameira "Estrela" (Erzurumspor/Turquie/2e division)

Attaquants : Cristovao Paciencia "Mabululu" (Al-Ittihad Alexandria/Egypte), Ambrozini Salvador "Zine" (AEK Athènes/Grèce), Felício Joao "Milson" (Maccabi Tel Aviv/Israël), Jacinto Dala "Gelson" (Al-Wakrah/Qatar), Jérémie Bela (Clermont/France/2e division), M'Bala Nzola (Fiorentina/Italie), Zito Luvumbo (Cagliari/Italie)

Camille Delourme

GROUPE E

Un trio de favoris, la Namibie en arbitre?

Encore un groupe fort équilibré, où Afrique du Sud, Mali et Tunisie semblent de force égale. La Namibie, avec un groupe géographiquement hétéroclite, pourrait être l'arbitre des débats.

Le groupe E est un hommage au football africain de clubs, avec pas moins de 55 joueurs issus des championnats sud-africain, égyptien, botswanais, namibien, malien et tanzanien.

Mention spéciale à l'équipe sud-africaine, dont 21 des 23 joueurs évoluent dans son championnat national. Dix d'entre eux portent les couleurs des Mamelodi Sundowns, récents vainqueurs de la nouvelle Super Ligue de la Confédération africaine de football.

Afrique du Sud, les 23 Bafana

Gardiens : Ricardo Goss (SuperSport United), Veli Mothwa (Amazulu), Ronwen Williams (Mamelodi Sundowns).

Défenseurs : Grant Kekana, Terrence Mashogo, Aubrey Modiba, Khuliso Mudau et Mothobi Mvala (Mamelodi Sundowns), Sydney Mobbie (Sekhukhune United), Nkosinathi Sibisi (Orlando Pirates), Siyanda Xulu (SuperSport)

Milieux : Thapelo Maseko, Teboho Mokoena et Thapelo Morena (Mamelodi Sundowns), Jayden Adams (Stellenbosch), Thabang Monare (Orlando Pirates), Sphephelo Sithole (Tondela/Portugal)

Attaquants : Zakhele Lepasa et Themba Zwane (Mamelodi Sundowns), Evidence Makgopa (Orlando Pirates), Oswin Appollis (Polokwane City), Mhlahli Mayambela (Aris Limassol/Chypre), Percy Tau (Al Ahly/Egypte)



Le onze de départ des Bafana lors de leur ultime match de préparation face au Lesotho/DR

Sélectionneur : Hugo Broos (Belgique)

Namibie, les 27 Brave Warriors

Gardiens : Lloyd Kazapua (Chippa United/Afrique du Sud), Kamajanda Ndisiro (African Stars), Edward Maova (Tuks FC/Afrique du Sud)

Défenseurs : Ananias Gebhardt (Baroka FC/Afrique du Sud), Ryan Nyambe (Derby County/Angleterre/3e division), Riaan Hanamub (Amazulu FC/Afrique du Sud), Erasmus Ikeinge (Khomas Nampol), Kennedy Amutenya (sans club), Denzil Haseb (Khomas Nampol), Charles Hambira (African Stars), Aprocious Petrus (Liria Prizren/Kosovo), Ivan Kamberipa (Orapa United/Botswana), Lubeni Haukongo

(Cape Town Spurs/Afrique du Sud)

Milieux : Ngero Katua (La Universidad/Mexique), Romeo Kasume (Matebele FC/Botswana), Marcel Papama (Township Rollers/Botswana), Petrus Shitembi (Kaching City/Malaisie), Prins Tjueza (Liria Prizren/Kosovo), Uetuuru Kambato (African Stars)

Attaquants : Wendell Rudath (Jwaneng Galaxy/Botswana), Absalom Iimbondi (Khomas Nampol), Erastus Kulula (Blue Waters FC), Edmar Kamatuka (La Universidad/Mexique), Peter Shalulle (Mamelodi Sundowns/Afrique du Sud), Deon Hotto (Orlando Pirates/Afrique du Sud), Joslin Kamatuka (Maritzburg United/Afrique du Sud), Bethuel Muzeu (Black Leopards/Afrique du

Sud), Junior Petrus (Liria Prizren/Kosovo)

Sélectionneur : Benjamin Collin

Tunisie, les 27 Aigles de Carthage

Gardiens : Aymen Dahmen (Al-Hazem/Arabie Saoudite), Mouez Hassen (Club Africain), Béchir Ben Said (US Monastir)

Défenseurs : Ali Abdi (SM Caen/France/2e division), Ali Maaloul (Al-Ahly/Egypte), Wajdi Kechrida (Atromitos Athènes/GRE), Yassine Meriah (Espérance Tunis), Montassar Talbi (FC Lorient/France), Hamza Jelassi (Étoile du Sahel), Yan Valery (Angers/France/2e division), Oussama Haddadi (Greuther Fürth/Allemagne/2e division), Alaa Ghrum (Club sportif sfaxien).

Milieux : Ellyes Skhiri (FC Cologne/Allemagne/1re division), Mohamed Ali Ben Romdhane (Ferencváros/Hongrie), Aïssa Laïdouni (Union Berlin/Allemagne), Houssein Teka (Kuwait SC/Koweït), Haythem Jouini (Stade tunisien), Seifallah Letaïef (FC Winterthur/Suisse/2e division), Bassem Serarfi (Club Africain), Elias Achouri (FC Copenhague/Danemark), Mortadha Ben Ouanes (Kasimpasa SK/Turquie)

Attaquants : Youssef Msakni (Al-Arabi SC/Qatar), Naïm Sliti (Al-Ahly/Qatar), Taha Yassine Khenissi (Kuwait SC/Koweït), Haythem Jouini (Stade tunisien), Seifallah Letaïef (FC Winterthur/Suisse/2e division), Bassem Serarfi (Club Africain), Elias Achouri (FC Copenhague/Danemark), Mortadha Ben Ouanes (Kasimpasa SK/Turquie)

Sélectionneur : Jalel Kadri

Mali, les 27 Aigles

Gardiens : Djigui Diarra (Young Africans/Tanzanie), Aboubacar Doumbia (AFE), Ismaël Diawarra (Malmö/Suède)

Défenseurs : Hamari Traoré (Real Sociedad/Espagne), Falaye Sacko et Kiki Kouyaté (Montpellier/France), Moussa Diarra (Toulouse/France), Mamadou Fofana (Amiens/France/2e division), Sikou Niakaté (Braga/Portugal), Amadou Dante (Sturm Graz/Autriche).

Milieux : Noss Traoré (Hull City/Angleterre/2e division), Yves Bissouma (Tottenham/Angleterre), Mohamed Camara (Monaco/France), Aliou Dieng (Al-Ahly/Egypte), Amadou Haidara (Leipzig/Allemagne), Lassana Coulibaly (Salernitana/Italie), Boubacar Traoré (Wolverhampton/Angleterre), Kamory Doumbia (Brest/France), Diadie Samassekou (Hoffenheim/Allemagne).

Attaquants : Moussa Doumbia (Al-Adalah/Arabie saoudite), Nene Dorgeles et Sekou Koita (RB Salzburg/Autriche), Sirine Dourcouré (Lorient/France), Ibrahim Sissoko (Saint-Étienne/France/2e division), Fousseini Diabaté (Laussane/Suisse), Lassine Sinayoko (Auxerre/France/2e division), Youssouf Niakaté (Banni Yas/Emirats arabes unis)

Sélectionneur : Eric Chelle (Mali/France).

Camille Delourme

CAN 2023

Coup d'envoi de la 34^e édition à Abidjan

Le coup d'envoi de la 34^e édition de la Coupe d'Afrique des nations a été donné à 21h07 avec le début de la rencontre entre la Côte d'Ivoire, pays hôte, et la Guinée-Bissau, samedi soir à Abidjan.

La finale sera disputée le 11 février dans ce même stade Alasane Ouattara de la capitale ivoirienne. Cette édition initialement prévue en juin et juillet 2023 a été reportée à 2024 par la Confédération africaine de football (CAF) pour des raisons climatiques. Le Sénégal a remporté la dernière édition en 2022 au Cameroun.

La Côte d'Ivoire a donc lancé le bal avec l'ambition d'honorer son statut de favori pour tenter de décrocher une troisième étoile, après les victoires de 1992 et 2015, et de briser la malédiction de l'organisateur, qui n'a plus remporté la CAN depuis l'Égypte au Caire en 2006. C'était devant la Côte d'Ivoire de Didier Drogba en finale (0-0, 4 à 2 aux tirs au but).

La cérémonie d'ouverture, en présence du président Ouattara, a donné le ton : dans une ambiance survoltée, les spectateurs parés d'orange du stade d'Ebimpé ont entonné la chanson officielle de la CAN avec le groupe Magic System et assisté à des tableaux de danse célébrant la culture nationale ainsi que certaines infrastructures construites avant la compétition.

avec AFP



L'ambiance au lancement de la CAN 2023/Assouf Sanogo/AFP

La Côte d'Ivoire réussit son entrée contre la Guinée-Bissau

La Côte d'Ivoire, pays-hôte sous pression, s'est idéalement lancée en l'emportant 2 à 0 contre la Guinée-Bissau en match d'ouverture de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), samedi soir à Abidjan.

Désireux de ne pas rater leur entrée en matière à domicile, les Eléphants du sélectionneur français Jean-Louis Gasset ont ainsi rassuré leurs supporters, qui n'ont dû attendre que quatre minutes avant de fêter l'ouverture du score.

La première explosion de joie dans le stade Alasane-Ouattara est venue d'un exploit de l'ancien lensois, Seko Fofana, qui a ouvert la marque d'une belle frappe enroulée après avoir résisté au marquage de deux joueurs adverses.

Les choses ne pouvaient mieux commencer pour les Ivoiriens, tout d'orange habillés, face à un adversaire qui n'a encore jamais gagné le moindre match en Coupe d'Afrique (trois nuls et sept défaites).

Fofana, désormais sous les couleurs du club saoudien d'Al-Nassr aux côtés de Cristiano Ronaldo, a bien failli réussir le doublé à la 35^e minute, mais sa frappe à l'entrée de la surface a été détournée sur la barre transversale par le gardien Ouparine Djoco.

L'exploit aérien de Krasso met les Eléphants à l'abri

Alors que la rencontre avait baissé de rythme, avec une domination assez stérile des Ivoiriens, l'ancien stépha-



Seko Fofana, premier buteur de cette CAN, après 4 minutes de jeu/Assouf Sanogo/AFP

nois Jean-Philippe Krasso a soulagé les siens en doublant la marque sur un joli exploit personnel (56^e min). A la réception d'un centre de Jonathan Bamba, l'attaquant de l'Etoile Rouge Belgrade s'est joué de deux adversaires sur deux contrôles aériens avant de marquer d'une reprise croisée en pivot du gauche.

Un premier succès plus diffi-

cile que ne semble l'indiquer le score mais qui va ôter pas mal de poids pesant sur les épaules des Ivoiriens, éliminés en huitièmes de finale lors de l'édition précédente au Cameroun, battus par l'Égypte aux tirs au but. La Guinée-Bissau n'a pourtant pas démerité, et a même à plusieurs reprises porté le danger devant le but de Yahia Fofana, notamment sur

des actions de l'attaquant lyonnais Mama Baldé, qui est cependant sorti sur blessure à la 85^e minute. Favorite sur son sol, la Côte d'Ivoire espère décrocher une troisième étoile, après les victoires de 1992 et 2015, et briser la malédiction de l'organisateur, qui n'a plus remporté la CAN depuis l'Égypte, au Caire, en 2006. C'était devant la Côte

d'Ivoire de Didier Drogba en finale (0-0, 4 t.a.b. à 2).

Et surtout effacer le cauchemar de l'édition 1984, également à domicile, soldée par une élimination au premier tour.

Lors de la prochaine journée jeudi, la Côte d'Ivoire sera opposée au Nigeria qui débute le tournoi dimanche contre la Guinée équatoriale.

Camille Delourme avec AFP

CAN 2023

Le Mozambique aux portes de l'exploit, l'Égypte au bord du chaos

L'Égypte de Mohamed Salah a évité une énorme désillusion dimanche en arrachant le nul 2-2 à Abidjan lors de son entrée en lice à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) contre le modeste Mozambique.

Menés 2-1 jusqu'à la fin du temps réglementaire, les Pharaons ont égalisé grâce à un pénalty transformé par leur star de Liverpool (90e+6 mpn), après avoir pourtant mené 1-0 dès la 2e minute de jeu par Mostafa Mohamed.

Après une première période stérilement dominée par l'Égypte, les Mambas ont égalisé par l'entremise de Witi. Lattaquant du Nacional Funchal reprenait victorieusement un centre impeccable de Macandza (55e min).

Mieux encore, trois minutes plus tard, Clesio Bauque donne l'avantage au Mozambique. A la conclusion d'un mouvement à trois, le joueur de Honka, en Finlande, gagne son duel face à El Shenawy.

Pendant un long moment, les «Mambas» ont cru tenir leur exploit et surtout leur première victoire en CAN, eux qui restent désormais sur treize



Coup de tonnerre à Abidjan quand Clesio Bauque va doubler le score pour le Mozambique face à l'Égypte. Franck Fife- AFP

rencontres sans victoire dans la compétition, mais Salah en a décidé autrement, avec la complicité du poteau. Cruel pour le Mozambique, inquiétant pour le septuple

champion d'Afrique.

Égypte-Mozambique: 2-2 (1-0)

Buts: M.Mohamed (2e min), Salah (90e+6 s.p.) pour l'Égypte, Witi (55e min) et Baque (58e) pour le Mozambique

Égypte: Al-Shenawi - Hany (Abdelwahed 66e min), Hegazy, Hamdy, Abdelmoneim - Fathi, Hassan (Marmoush 66e min), Elheny (Ashour 78e min) - Sayed (Ahmed Hassan 84e min), Salah (cap), Mohamed

Entraîneur: Rui Vitória (Portugal)

Mozambique : Siluane - Dove, Macandza (Langa 46e min), Mandava, Mexer - Pelembe (cap), Amade, Witi (Momade 81e min), Martins Guimaraes (Jone 89e min) - Ratifo (King 66e min), Gildo (Baque 46e min)

Entraîneur: Chiquinho Conde
Camille Delourme avec AFP

Le Nzalang nacional ralentit l'envol des Super Eagles

Le Nigeria, dominateur mais trop imprécis, a été accroché par la Guinée équatoriale, 1 à 1, dimanche pour son entrée en lice dans le groupe A de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), à Abidjan.

Dans un stade aux tribunes clairsemées, le Nigeria, triple vainqueur de l'épreuve (1980, 1994, 2013), n'a pas profité du rapport de force favorable et se trouve à deux points de la Côte d'Ivoire, victorieuse la veille de la Guinée Bissau (2-0) en ouverture de cette 34e édition de la CAN.

Le géant de l'Afrique s'est montré trop brouillon pour s'imposer face au bloc compact de la défense équato-guinéenne, en dépit d'une flopée d'occasions. Il a même encaissé le premier but par Iban (36e min) avant d'égaliser très vite par sa star Victor Osimhen (38e).

Quelques minutes avant, le buteur de Naples avait eu une occasion sur un centre d'Ola Aina mais avait mal ajusté sa tête (28e min), après la pause fraîcheur instaurée pour soulager les organismes éprouvés par la touffeur d'Abidjan.

À force de dominer sans concrétiser, les Nigériens ont été punis par un adversaire peu ambitieux jusque-là. C'est contre le cours du jeu qu'Ivan Salvador a marqué d'une frappe limpide



Iban Edu avait ouvert le score pour le Nzalang, qui confirme ainsi son statut de quart de finaliste de l'édition 2021 Assouf Sanogo-AFP

depuis la surface pour ouvrir le score (36e min).

Mais le Nigeria n'a pas eu à trop gamberger car sur l'engagement suivant, Osimhen, à la conclusion d'un centre millimétré de Lookman, a rétabli la parité entre les deux équipes d'une tête piquée (38e min).

Peu avant la mi-temps, Moses Simon a été tout près de donner l'avantage au Nigeria, mais sa frappe a été repoussée sur le poteau par le gardien équato-guinéen, Jesus Owono (45e+3 min). Le Nigeria, avec un peu plus de percussivité et de verticalité, a fait le siège du but

adverse mais ses attaquants ont soit manqué de lucidité, soit buté sur Jesus Owono très inspiré, notamment devant Lookman, Osimhen et Aina (56e, 57e et 66e min). Symbole du manque d'efficacité nigérienne, ce raté improbable d'Osimhen qui, parti à la limite du hors-jeu,

seul face au gardien adverse, a tiré à côté (76e min).

Après cette entrée mitigée, les Super Eagles affronteront jeudi le pays hôte dans le choc de ce groupe A avec déjà la survie en jeu pour les hommes du très contesté sélectionneur José Peseiro.

C.D. avec AFP

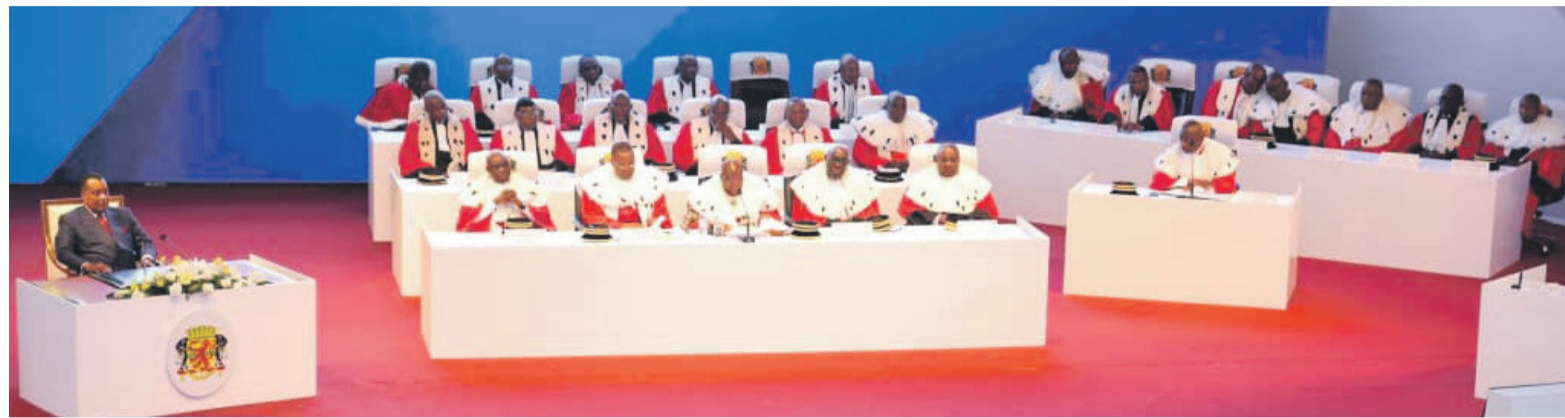
JUSTICE

Denis Sassou N'Guesso appelle à l'amélioration des délais de jugement

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a invité, le 15 janvier à Brazzaville, les magistrats à combattre la lenteur qui « érode l'image de la justice, ronge sa notoriété et peut, si l'on n'y prend garde, ruiner sa crédibilité devant l'opinion ». Le président du Conseil supérieur de la magistrature s'exprimait à l'occasion de la rentrée judiciaire de la Cour suprême.

La Cour suprême a tenu, pour la première fois depuis sa création en 1962, son audience solennelle de rentrée judiciaire, en présence du chef de l'Etat qui a invité les juges à améliorer fondamentalement les délais de jugement. « Avec près d'un millier de magistrats en fonction dans les cours et tribunaux et en attendant l'arrivée de nouveaux auditeurs de justice, le pari de la célérité et de l'efficacité dans le traitement des affaires peut et doit être gagné. A l'évidence, je proscriis sans réserve une justice hâtive et précipitée, souvent aux desseins inavoués. Ce n'est pas cette justice que l'Etat congolais attend pour son peuple et tous ceux qui ont choisi notre pays comme terre d'accueil », a précisé Denis Sassou N'Guesso, rappelant que le pouvoir judiciaire est consacré par la Constitution du 25 octobre 2015.

Selon le président de la République, la justice n'est ni un slogan ni une vue de l'esprit. Elle est plutôt, a-t-il expliqué, un réel besoin dont la satisfaction se mesure à partir de ce qu'en disent la cité et les parties impliquées dans les différents procès. « Une justice libre, indépendante, juste et équitable, rendue par des magistrats, à tous égards, dignes de confiance, demeure une quête permanente qui privilégie uniquement le triomphe de la règle de droit. Dès lors, la loi s'impose à vous, ce qui implique qu'elle doit être respectée de la manière la plus stricte. Respecter la loi est donc, pour le juge, un devoir sacré. Ainsi, je vous renvoie à vos devoirs de juge en matière de bonne gouvernance juri-



Le président de la République et les membres de la Cour suprême/DR

dique et judiciaire et de bonne administration de la justice », a-t-il rappelé.

Il a également demandé à l'administration judiciaire d'inscrire l'éradication des antivaleurs au fronton des palais de justice, dans ses bureaux et d'en faire un point d'ordre du jour permanent de son travail quotidien. D'où la responsabilité des magistrats d'œuvrer à endiguer toutes formes de comportements déviants. Denis Sassou N'Guesso a, par ailleurs, rappelé que la justice est un régulateur pour l'économie dans la mesure où elle apporte aux investisseurs, entrepreneurs et partenaires au développement, la sécurité et la garantie juridique attendues et espérées au sein de l'Etat de droit. « A ce propos, depuis l'antiquité, l'on considère que les magistrats sont toujours exposés au virus de la corruption... De nos jours, l'Etat perd systématiquement les procès qui engagent ses intérêts. Il en est de même des grandes entreprises », a averti le président de la République.

Veiller à amélioration du climat des affaires

Pour éradiquer tous ces dysfonctionnements, la Commission de discipline des magistrats devrait fonctionner, a-t-il souligné, pour être un véritable incitateur au devoir de probité, à l'exemplarité, au travail acharné et de qualité. Insistant sur les valeurs morales des magistrats telles que le désintéressement, l'impartialité et l'équité sont et doivent demeurer, de tout temps et en toutes circonstances, le crédo du juge. « Vous devez aussi vous approprier l'obligation que les dispositifs destinés à faire exécuter toutes les condamnations ou sentences prononcées, par ailleurs, par vous-mêmes, intègrent les préoccupations fondamentales de notre système judiciaire. La Cour suprême doit avoir une doctrine claire résultant de l'application et de l'interprétation conformes de nos lois. Elle doit publier ses arrêts afin que les juridictions d'instance et d'appel les connaissent, s'en imprègnent et s'en servent pour donner une image harmonisée et régulée de notre justice », a-t-il prescrit.

S'adressant aux huissiers de jus-

tice, il a réitéré que la mission de poursuivre l'exécution des décisions de justice ne peut s'accommoder de tout ce à quoi on assiste ces derniers temps. Denis Sassou N'Guesso a notamment épinglé des frais exorbitants que les huissiers de justice font payer aux parties perdantes. Il a aussi évoqué leur propension et leur acharnement à saisir les comptes en banque des parties perdantes, les rendant, a-t-il déploré, en totalité insusceptibles de tout mouvement. « Certains huissiers s'illustrent par ces pratiques éhontées qui anticipent ou n'attendent jamais ni les effets du pourvoi en cassation engagé, ni encore moins la fin de la procédure. De tels comportements, qui n'honorent guère le système judiciaire, ont conduit, sous d'autres cieux, à l'effondrement et à la ruine de pans entiers de l'économie nationale. Au Congo, les opérateurs économiques doivent se sentir en sécurité s'agissant de leurs activités, d'où la nécessité de toujours veiller à améliorer régulièrement le climat des affaires », a martelé le chef de l'Etat. Quant aux avocats, il les a exhortés

à donner le meilleur d'eux-mêmes afin que de la contradiction jaillisse des décisions dont la pertinence fera la fierté du système judiciaire national. S'agissant des greffiers et autres personnels de justice, il a rappelé qu'ils sont des collaborateurs des magistrats pour que la justice soit assurée de manière efficace.

Présentant la synthèse du rapport général des activités des années 2022 et 2023, le premier président de la Cour suprême, Henri Bouka, a parlé de 1154 arrêts rendus en toute matière, et plus de 1280 requêtes de pouvoir en cassation qui demeurent en cours d'instruction. « Nous travaillons à absorber tous ces retards et à faire que des pourvois en cassation soient instruits et jugés dans les délais », a-t-il promis.

Notons que cette audience a été marquée par les interventions du procureur général près la Cour suprême, Théophile Mbtsi, et du bâtonnier de l'Ordre national des avocats, Me Claude Coelho, en présence du président et du procureur général de la Cour de cassation de la République démocratique du Congo.

Parfait Wilfried Douniama

TECHNOLOGIE

Osiane met le Congo à l'honneur au CES 2024

Une délégation du Salon international de la technologie et de l'innovation de l'Afrique centrale (Osiane), conduite par son promoteur, Luc Missidimbazi, a participé, du 9 au 12 janvier à Las Vegas, aux Etats-Unis, à l'édition 2024 du Consumer electronics show (CES), considéré comme le plus grand salon mondial de la technologie.

La participation d'Osiane au rendez-vous mondial de la technologie a été une promesse faite par Luc Missidimbazi lors de l'édition dernière, dans le cadre d'un programme destiné à soutenir les start-up congolaises et africaines qui se distinguent par leurs innovations à chaque édition du salon, organisée chaque année à Brazzaville grâce à l'appui de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE).

À Las Vegas, Osiane et les deux start-up présentes ont pu dévoiler un panorama de solutions et d'opportunités d'affaires dans le dynamique écosystème numérique national. En même temps, la délégation congolaise s'est frottée à d'autres initiatives dans le cadre d'éventuels partenariats qui pourront éclore lors



Une vue de la délégation congolaise avec à droite Luc Missidimbazi/Adiac

de la prochaine édition du salon Osiane baptisée « Kolonga », prévue du 23 au 26 avril 2024, à Brazzaville. « C'était pour nous l'occasion de donner la possibilité aux jeunes de découvrir l'univers de la technologie, notre capacité à connecter l'Afrique centrale au reste du monde technologique. Nous en sommes fiers », a souligné Luc Missidimbazi.

Avec plus de 4 300 exposants, dont un nombre record de 1 400 start-up du monde entier, le CES a présenté les tendances innovantes qui façonnent l'avenir et résolvent les défis les plus urgents du monde. Environ 130 000 participants ont pris part à ce salon. L'Afrique a été représentée par le Congo et le Sénégal.

L'Intelligence artificielle a dominé les échanges et les techno-

logies. Une orientation visible à travers la panoplie de solutions et de nouveautés présentées en e-santé, Food tech, mode, impression 3D, automobile, TV, PC, Hi-Fi, smartphones et plus encore.

Première étape d'une tournée internationale destinée à marquer l'intérêt du salon Osiane, le CES 2024 a permis à l'Afrique centrale de s'approcher de nouveaux investisseurs et partenaires tout en élargissant son réseau. Après les Etats-Unis, Luc Missidimbazi et sa délégation devraient poursuivre le circuit en Europe, en passant par Paris, Berlin, Bruxelles avant de chuter en Afrique où quelques villes comme Kinshasa, Libreville et Bujumbura sont dans le programme.

Quentin Loubou